

par la DDASS ou celles effectuées par la Lyonnaise au titre de l'auto-contrôle.

Enfin, le prix de l'eau, pour une facture de 120 m³, passe de 4,0625 € TTC le m³ en 2010 à 4,222 € le m³ TTC en 2011. Cette hausse de 3,93 % est due notamment en partie à l'augmentation de la part du SIAAP et de la part communale pour la collecte de traitement des eaux usées. Je vous rappelle que la part communale avait été bloquée pendant 5 ans sans augmentation et qu'effectivement, en 2011, nous avons eu une augmentation un peu plus conséquente mais pendant 5 ans, elle n'avait pas bougé.

Voilà les éléments principaux qui caractérisent le bilan d'activités de la délégation de service public de l'eau potable.

C'est un dont acte qui a été présenté à la commission consultative le 20 juin.

Mme DE LUCA : Je voudrais faire deux ou trois remarques et poser une question. C'est une petite question pratique.

Dans le rapport, il est fait mention de la dotation au fonds de solidarité d'intéressement à fin 2010 de 388.810 €. C'est normal que cela ne soit pas dans le rapport mais j'aurais aimé savoir comment ce montant avait été réparti, est-ce qu'il avait été décidé d'accompagner les usagers qui avaient des difficultés pour payer leurs factures ou est-ce qu'il a été utilisé autrement ? Voilà donc la petite question que je voulais vous poser.

Par ailleurs, je voulais faire une remarque un peu générale sur cette délégation de service public. Alain DUKAN a dit que le prix de l'eau avait peu augmenté et que c'était dû aux taxes essentiellement. Quand même, quand on regarde ce rapport un peu attentivement, on s'aperçoit que l'augmentation du prix de l'eau se fait de façon régulière et que le prix de l'eau à Créteil est passé de 3,15 € en 2003 à 4,22 € en 2011, ce qui fait une augmentation de 25 %. C'est donc une très grosse augmentation, une augmentation régulière.

Autre chiffre que l'on rencontre dans le rapport, c'est le résultat de la Lyonnaise qui, lui, est passé à 4,6 %. La Lyonnaise n'oublie pas de prendre ses bénéfices de façon

